

Finances de Radio-Canada.—L'exercice terminé le 31 mars 1957 a marqué un excédent des dépenses sur les revenus de quelque \$1,561,211, après déduction de \$1,969,754 pour frais d'amortissement. Le surplus des Services intégrés de radio a été de \$202,299, en comparaison du déficit de \$1,763,510 du Service de télévision.

Le revenu de la Société provenant de toutes les sources a excédé de \$10,346,563 celui de l'année précédente. Cela est dû à une augmentation de \$2,438,200 en revenu net provenant des émissions commercialisées du Service de télévision. L'augmentation du revenu total a été contre-balancée par un accroissement des dépenses de \$10,549,153 dues à l'amélioration du Service national de télévision et à la hausse générale des frais dans toutes les industries.

La situation de l'encaisse et des placements en date du 31 mars 1957 était de \$4,829,022 inférieure à celle du 31 mars 1956. Le capital de roulement s'élevait à \$17,993,620 à cette dernière date en comparaison des \$22,518,050 à la date précédente. Cette diminution était due en partie aux dépenses de \$552,885 en vue de l'amélioration et de l'extension des installations de radio et des Services intégrés et de \$4,041,261 consacrés au Service de télévision.

Au cours de l'année, le gouvernement du Canada n'a consenti aucun prêt à la Société. Les paiements sur le capital des emprunts accordés précédemment se sont élevés à \$101,038 pour la radio et les Services intégrés et à \$36,975 pour le Service de télévision.

Les paiements prévus par la loi à la Société et se chiffrant à l'équivalent de la taxe d'accise sur la vente de radios et de récepteurs de télévision et de pièces connexes se sont chiffrés par \$18,923,029, en comparaison de \$22,799,955 l'année précédente. Le Parlement a prolongé la durée du prêt autorisé antérieurement au Service de radiodiffusion pour les cinq années se terminant le 31 mars 1956, afin de lui permettre de combler le déficit d'exploitation et les frais d'immobilisation. Un prêt indentique a été consenti au Service de télévision.

Les dépenses nettes d'exploitation du Service international ont été de \$1,566,087 durant l'année terminée le 31 mars 1957 et ne sont pas considérées comme imputables à la Société parce que les subventions et les paiements du gouvernement du Canada doivent servir uniquement aux auditeurs à l'intérieur du pays.

6.—Recettes et dépenses de Radio-Canada, année terminée le 31 mars 1957

Détail	Radio et services communs	Télévision	Total
	\$	\$	\$
Recettes nettes	14,511,062	34,777,883	49,288,965
Subventions prévues par des crédits du Parlement.....	6,250,000	12,000,000	18,250,000
Subvention prévue par l'art. 14 (4) de la loi.....	6,336,840	12,586,189	18,923,029
Émissions commanditées.....	1,338,302	9,841,638	11,179,940
Droits de permis de diffusion.....	308,250	84,000	392,250
Intérêts des placements.....	78,063	227,477	305,540
Profit sur la vente d'obligations.....	14,480	29,795	44,275
Divers.....	185,147	8,784	193,931
Dépenses	13,705,415	35,175,007	48,880,422
Émissions.....	11,967,530	19,689,784	31,657,314
Services techniques.....	3,536,654	5,915,249	9,451,903
Réseaux (lignes de transmission).....	1,663,211	1,452,334	3,115,545
Frais administratifs.....	1,855,089	—	1,855,089
Service commercial.....	730,625	—	730,625
Service de presse et d'information.....	920,470	—	920,470
Intérêts des emprunts.....	90,322	831,403	921,725
Amortissement des améliorations aux propriétés louées.....	104,972	122,779	227,751
Services intégrés, dépenses partagées.....	-7,163,458	7,163,458	—
Amortissement.....	603,368	1,366,386	1,969,754
Excédent des recettes sur les dépenses	202,299	—	—
Excédent des dépenses sur les recettes	—	1,763,510	1,561,211